



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de l'Industrie de la  
Recherche et de l'Environnement d'Aquitaine

Bordeaux, le 25 novembre 2009.

Division Environnement Industriel et Sous Sol

Référence : SL/OT/09DP-4589

Monsieur le Préfet du Lot-et-Garonne  
Bureau de l'environnement et du développement durable  
Place de Verdun  
47920 Agen Cedex 9

Affaire suivie par : Sylvain LABORDE  
sylvain.laborde@industrie.gouv.fr  
Tél. 05 56 00 05 41 – Fax : 05 56 00 05 31

## Rapport de lancement du PPRT autour de l'établissement ARCHIMICA de Bon Encontre

### I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dénomination : ARCHIMICA  
Raison sociale : SAS  
Siège social : 266 rue Georges Clemenceau – 47240 Bon Encontre  
Tél./Fax : 05 53 69 13 00 / 05 53 69 13 10  
N° SIRET : 342 565 553 000 27  
Code APE : 2014 Z  
Activité : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base  
Effectif de l'établissement : 120 personnes

### II - OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport vise à la prescription du Plan de Prévention des Risques Technologiques autour de l'établissement ARCHIMICA à Bon Encontre (47).

### III - LANCEMENT DES PPRT

La loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages et son décret d'application n°2005-1130 du 7 septembre 2005 relatif aux plans de prévention des risques technologiques imposent la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour de tous les sites soumis à Autorisation avec Servitudes (AS).

Les PPRT constituent un outil réglementaire qui participe à la politique de prévention des risques industriels dont la première composante est la réduction du risque à la source. Ils permettent d'agir sur l'urbanisation autour du site afin de limiter l'exposition des populations au risque technologique. Ils couvrent un champ d'application étendu, peuvent recourir à des outils fonciers spécifiques et réglementent avec des moyens variés, allant de prescriptions de toutes natures (règles d'urbanisme, de construction, d'exploitation...) jusqu'à, par exemple, l'interdiction de construire.

42, rue du Général de Larminat  
Boîte Postale 55  
33035 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 00 04 00 – Fax 05 56 00 04 98  
<http://aquitaine.drir.e.gouv.fr>



FRANCE

200405955

